



KALEON™

HERITAGE MANAGEMENT

Résultats annuels 2025

Progression soutenue du chiffre d'affaires et amélioration de la marge d'EBITDA ajusté

- Chiffre d'affaires consolidé de 23,2 M€ (+6,8% en glissement annuel ; +9,2% à périmètre courant)
- EBITDA ajusté de 6,1 M€ (+10,7% en glissement annuel) et marge d'EBITDA ajusté de 26,3%
- Résultat net de 1,6 M€, globalement en ligne avec 2024 (2,1 M€ hors impact des coûts exceptionnels liés à l'introduction en Bourse pour la période)
- Trésorerie nette de 3,2 M€
- Assemblée générale ordinaire et extraordinaire convoquée le 29 avril 2026
- Année de transformation : succès de l'introduction en bourse en dual-listing sur Euronext Growth Milan (KLN) et Euronext Growth Paris (ALKLN), avec début des négociations le 1^{er} décembre 2025, et inauguration des Castelli di Cannero (juin 2025) après plus de dix années d'investissements et de restauration

Milan, 30 mars 2026 - 19h00 CEST- Le Conseil d'administration de Kaleon S.p.A. (« Kaleon » ou la « Société »), société liée à la famille Borromeo et spécialisée dans la gestion et la valorisation d'importants patrimoines artistiques, naturels et muséaux à vocation touristique, cotée sur Euronext Growth Milan (Ticker : KLN) et sur Euronext Growth Paris (Ticker : ALKLN), a examiné et approuvé les comptes annuels individuels et les comptes consolidés clos au 31 décembre 2025 non audités et qui seront soumis à l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 29 avril 2026 en première convocation et, le cas échéant, le 5 mai 2026 en seconde convocation.

Vitaliano Borromeo Arese Borromeo, Président du Conseil d'administration de Kaleon, a déclaré : « 2025 a été une année particulièrement riche en événements et transformante pour le Groupe. Nous avons mené à bien la double cotation sur Euronext Growth Milan et Euronext Growth Paris, renforçant la structure patrimoniale du Groupe, accroissant sa visibilité internationale et posant les bases nécessaires au soutien de notre plan de développement. Dans le même temps, nous avons inauguré les Castelli di Cannero, élargissant ainsi notre portefeuille de destinations d'excellence sur le lac Majeur. Les résultats de l'exercice confirment la solidité de notre modèle économique, avec une progression conjointe du chiffre d'affaires et de la marge d'EBITDA ajusté. Nous abordons 2026 avec confiance, prêts à poursuivre notre trajectoire de croissance et à saisir de nouvelles opportunités dans la gestion de sites culturels de grande qualité, afin d'élargir encore davantage notre portefeuille d'actifs gérés. »



KALEON™

HERITAGE MANAGEMENT

ACTIVITÉ

Performance financière

Au 31 décembre 2025, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Kaleon a atteint 23,2 M€, en hausse de +6,8% par rapport aux 21,7 M€ de 2024. La croissance à périmètre courant, hors revenus liés aux services administratifs et de gestion ayant fait l'objet d'un spin-off en février 2025, s'élève à +9,2%. Le détail du chiffre d'affaires par catégorie de services et par site avait déjà été communiqué au marché le 16 février 2026 ; il est rappelé que les principales activités en croissance ont été la billetterie (+10%) et le Food & Beverage (+12%), tandis que, parmi les sites, Isola Bella (+11%) et Isola Madre (+7%) se sont particulièrement distingués.

L'EBITDA ajusté de l'exercice 2025 s'est établi à 6,1 M€ (+10,7%), contre 5,5 M€ en 2024, avec une marge d'EBITDA ajusté de 26,3% (contre 25,4% en 2024). L'EBITDA ajusté est calculé hors produits non récurrents à hauteur de 0,5 M€ (plus-value sur l'apport d'une branche d'activité) et hors charges non récurrentes à hauteur de 0,4 M€ (primes d'objectif versées au personnel en lien avec l'introduction en Bourse).

Le résultat opérationnel (EBIT) après éléments non récurrents s'est établi à 2,6 M€, contre 3,1 M€ en 2024. Cette baisse est entièrement imputable à l'augmentation des amortissements (+47,2%, soit environ +1,1 M€), dont environ 0,5 M€ liés aux coûts extraordinaires engagés et capitalisés dans le cadre de l'introduction en Bourse.

Le résultat net s'est établi à 1,6 M€, en légère hausse par rapport aux 1,5 M€ de 2024 (+1,2%), confirmant la solidité de la rentabilité du Groupe, y compris dans le cadre d'un exercice marqué par des charges non récurrentes significatives. Hors impact de l'amortissement des coûts capitalisés liés à l'introduction en Bourse pour la période, le résultat net aurait été d'environ 2,1 M€.

Principaux indicateurs bilanciers et financiers

Le cash-flow provenant des activités opérationnelles a été positif à hauteur de **5,2 M€** (contre 6,0 M€ en 2024), confirmant la capacité du Groupe à générer de la trésorerie de manière récurrente. Les investissements en immobilisations incorporelles, pour un montant de 7,7 M€, sont principalement liés à la capitalisation des coûts liés au processus d'introduction en bourse.

Le principal fait marquant sur le plan financier est l'amélioration sensible de **la position financière nette**, devenue positive à **3,2 M€** au 31 décembre 2025, contre -12,7 M€ au 31 décembre 2024. Cette variation positive s'explique principalement par la trésorerie issue des augmentations de capital décidées dans le cadre de l'introduction en Bourse, pour un montant de 16,5 M€.

Principaux indicateurs économiques et financiers

Indicateurs clés (€m)	FY 2025	FY 2024	Variation
Chiffre d'affaires consolidé	23,2	21,7	+6,8%
dont à périmètre courant	23,1	21,2	+9,2%
EBITDA ajusté	6,1	5,5	+10,7%
Marge d'EBITDA ajusté (%)	26,3%	25,4%	+0,9 pt
EBIT après éléments non récurrents	2,6	3,1	(15,1%)
Résultat net	1,6	1,5	+1,2%
Résultat net retraité des coûts de l'IPO pour la période	2,1	1,5	+33,7%
Position financière nette	3,2	(12,7)	n.s.
Cash-flow des activités opérationnelles	5,2	6,0	(13,7%)

FAITS MARQUANTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2025, le Groupe a mené à bien plusieurs développements stratégiques importants :

- finalisation du déploiement du nouvel ERP et des interfaces associées de gestion et de pilotage ;
- à effet du 1^{er} février 2025, spin-off de l'activité de services administratifs et de gestion vers l'ex-filiale Vigilo RE S.r.l. (cédée le 29 juillet 2025), afin de recentrer le Groupe sur son cœur de métier ;
- ouverture au public des Castelli di Cannero le 28 juin 2025, après un projet de restauration d'environ dix ans, avec près de 10 000 visiteurs lors de la première saison partielle ;
- changement de dénomination en Kaleon S.r.l. (anciennement SAG S.r.l.) en juillet 2025, puis transformation en Kaleon S.p.A. par assemblée extraordinaire du 20 octobre 2025 ;
- augmentation de capital en numéraire décidée le 31 octobre 2025 pour un montant total de 16,5 M€, par émission de 4 125 000 nouvelles actions ordinaires au prix de 4,00 € par action ;
- admission des actions ordinaires aux négociations sur Euronext Growth Milan (Ticker : KLN) et Euronext Growth Paris (Ticker : ALKLN) et début des négociations le 1^{er} décembre 2025.



KALEON™

HERITAGE MANAGEMENT

FAITS MARQUANTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 18 février 2026, afin de développer l'activité de restauration sur Isola Bella, la société mère a acquis Lago Alto S.r.l. et a repris en gestion, via un contrat de location-gérance, l'activité du bar « Caffè Lago ». Elle s'est également substituée dans un contrat de location portant sur un immeuble supplémentaire destiné à la restauration.

PERSPECTIVES

La Direction estime que 2026 s'annonce comme une année positive, tant du point de vue de la croissance des flux touristiques que sur les plans économique et financier. Le Groupe continuera à innover et à investir sur les sites déjà gérés, tout en poursuivant activement la recherche de nouveaux sites culturels et artistiques à intégrer dans son modèle économique innovant, fondé sur la séparation entre gestion et propriété des actifs. À cet égard, la Société précise qu'elle est engagée dans des discussions avancées avec plusieurs contreparties afin d'élargir encore davantage son portefeuille d'actifs gérés.

Le Groupe suit en permanence les évolutions géopolitiques internationales, en particulier le conflit au Moyen-Orient, ainsi que les éventuelles conséquences en matière de libre circulation internationale des personnes, qui ne suscitent à ce jour pas d'inquiétude particulière.

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Le Conseil d'administration de Kaleon S.p.A. a proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 1 323 494 €, comme suit :

- 66 175 € à la réserve légale ;
- le solde, soit 1 257 319 €, au poste « report à nouveau ».

PROPOSITION À L'ASSEMBLÉE D'AUTORISER L'ACHAT ET LA CESSIION D' ACTIONS PROPRES PAR LA SOCIÉTÉ AU TITRE DES ARTICLES 2 357 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL ITALIEN

Le Conseil d'administration de Kaleon a décidé de soumettre à l'approbation de l'Assemblée des actionnaires une proposition d'autorisation portant sur l'achat et la cession d'actions propres.

Cette proposition vise à doter la Société d'un instrument stratégique d'investissement pour toute finalité autorisée par la réglementation européenne et nationale applicable, y compris celles prévues à l'article 5 du règlement (UE) 596/2014 (Market Abuse Regulation, ci-après « MAR ») et dans ses textes d'application, ainsi que dans les pratiques de marché admises au sens de l'article 13 de la MAR, notamment afin de : (i) soutenir la liquidité du titre ; (ii) permettre une gestion efficace de la trésorerie de la Société dans une optique d'investissement à moyen-long terme ; (iii) utiliser les actions dans le cadre d'opérations liées à l'activité courante ou de projets cohérents avec les orientations stratégiques de la Société ;



KALEON™

HERITAGE MANAGEMENT

(iv) disposer d'actions propres au service de plans d'incentive ; et (v) disposer d'actions propres, en cohérence avec la stratégie de la Société, comme contrepartie dans le cadre d'éventuelles opérations extraordinaires.

L'autorisation est demandée afin de conférer au Conseil d'administration la faculté de procéder à ces achats, en une ou plusieurs tranches, dans la mesure qu'il estimera appropriée, dans la limite maximale de 20% du capital de la Société.

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée que les opérations d'achat d'actions propres soient effectuées sur le système multilatéral de négociation Euronext Growth à Milan et à Paris, à un prix compris dans une fourchette de plus ou moins 15% par rapport au cours de référence constaté lors de la dernière séance de Bourse précédant chaque opération, dans le respect des conditions de négociation prévues à l'article 3, paragraphe 2, du règlement délégué (UE) 2016/1052 pris en application de la MAR, et notamment : (i) les actions ne pourront pas être acquises à un prix supérieur au plus élevé entre le prix de la dernière transaction indépendante et le prix de l'offre d'achat indépendante en cours sur le lieu de négociation où l'achat est effectué ; (ii) le volume quotidien acheté ne pourra pas dépasser 25% du volume moyen quotidien des échanges sur l'action Kaleon au cours des 20 séances de négociation précédant les dates d'achat.

Il est également précisé que les achats pourront être effectués selon les modalités déterminées à chaque fois par le Conseil d'administration, par toute méthode autorisée par la réglementation en vigueur (article 144-bis du règlement émetteurs), y compris par offre publique d'achat.

L'autorisation serait accordée pour une durée de 18 mois à compter de la date de l'assemblée appelée à statuer sur cette proposition. Pendant cette période, le Conseil d'administration pourrait procéder aux achats en une ou plusieurs fois, à tout moment, dans les proportions et selon le calendrier qu'il jugera opportuns, dans l'intérêt de la Société et dans le respect des règles applicables.

S'agissant des actes de disposition et/ou d'utilisation des actions propres achetées sur le fondement de la présente proposition, ou déjà détenues en portefeuille par la Société, ils pourront être réalisés, dans les conditions et limites prévues par la loi, au sens de l'article 2357-ter du Code civil, à tout moment et sans limitation de durée, en tout ou partie, par leur cession sur le marché, par blocs ou hors marché, ou encore par la constitution de droits réels et/ou personnels y afférents, y compris avant que ne soit atteint le volume maximal d'actions propres pouvant être acquis.

Pour toute information complémentaire relative à la proposition d'autorisation d'achat et de cession d'actions propres, il convient de se reporter au Rapport explicatif des administrateurs à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires, qui sera publié sur le site internet www.kaleon.com, rubrique Investor relations/Assemblee degli azionisti, dans les délais légaux.

À la date du présent communiqué, la Société ne détient aucune action propre en portefeuille.



KALEON™

HERITAGE MANAGEMENT

AUTRES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration a décidé de soumettre à l'Assemblée extraordinaire une proposition de modification des statuts afin d'introduire le régime du représentant désigné au sens de l'article 135-undecies.1 du TUF, en tant que modalité de participation et d'exercice du droit de vote en assemblée.

Cette proposition intègre les nouveautés issues de la loi n° 21 du 5 mars 2024 (« Legge Capitali »), étendues également aux sociétés cotées sur Euronext Growth Milan, et prévoit la modification de l'article 19 des statuts afin de permettre la tenue de l'assemblée avec la participation exclusive du représentant désigné, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le Conseil d'administration, en application des dispositions de l'article 6-bis du règlement émetteurs Euronext Growth Milan ainsi que des statuts, a constaté que les administrateurs Alessandra Perrazzelli et Roberto Mazzotta remplissent les critères d'indépendance prévus par les statuts sociaux et par l'article 148, paragraphe 3, du TUF, tel que rappelé par l'article 147-ter, paragraphe 4, du TUF. Il a également constaté qu'ils ne se trouvent dans aucune des situations susceptibles de compromettre, ou d'apparaître comme compromettant, leur indépendance au sens de la « Politique relative aux critères quantitatifs et qualitatifs aux fins de l'évaluation des conditions d'indépendance conformément à l'article 6-bis du règlement émetteurs Euronext Growth Milan », approuvée par le Conseil le 31 octobre 2025.

CONVOCAZIONE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Le Conseil d'administration de Kaleon a décidé de convoquer l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires le 29 avril 2026 en première convocation et, le cas échéant, le 5 mai 2026 en seconde convocation, aux horaires et dans les lieux qui seront indiqués dans l'avis de convocation correspondant, lequel sera publié selon les modalités et dans les délais prévus par la réglementation applicable.

L'avis de convocation de l'Assemblée, qui sera publié dans les délais légaux et statutaires, précisera également les modalités de participation à l'assemblée.

MISE À DISPOSITION DE LA DOCUMENTATION

La documentation relative à l'Assemblée sera mise à la disposition du public dans les délais légaux au siège de la Société, sur le système de stockage « Emarket Storage » géré par Teleborsa S.r.l. à l'adresse www.emarketstorage.com, sur le site internet de la Société à l'adresse www.kaleon.com, ainsi que sur le site www.borsaitaliana.it, rubrique « Azioni/Documenti ».

Il est précisé que les travaux d'audit relatifs au projet de comptes au 31 décembre 2025 ne sont pas encore finalisés et que le rapport de la société d'audit sera mis à disposition dans les délais légaux.



KALEON™

HERITAGE MANAGEMENT

Le présent communiqué de presse est disponible auprès de Borsa Italiana S.p.A., au siège social de la Société, ainsi que dans la rubrique Investitori/Investor-Relations/Comunicati-Finanziari du site www.kaleon.com

Pour la diffusion des informations réglementées, Kaleon utilise le circuit eMarket SDIR géré par Teleborsa S.r.l., dont le siège est situé Piazza Priscilla 4, Rome.

Le présent communiqué de presse peut contenir des éléments prévisionnels relatifs aux événements et aux résultats futurs de Kaleon S.p.A., fondés sur les attentes, estimations et projections actuelles concernant le secteur dans lequel la Société opère, ainsi que sur les opinions actuelles du management. Par nature, ces éléments comportent une part de risque et d'incertitude, dans la mesure où ils dépendent de la réalisation d'événements futurs. Les résultats effectifs pourraient différer de ceux annoncés en raison de nombreux facteurs échappant au contrôle de la Société, parmi lesquels les conditions économiques mondiales, l'impact de la concurrence, ainsi que les évolutions politiques et réglementaires en Italie et à l'étranger.

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

<i>Montants en euros</i>	2025	%	2024	%	Var.	Var %
Chiffre d'affaires	23 172 756		21 688 038		1 484 718	6,8 %
VALEUR DE LA PRODUCTION D'EXPLOITATION	23 172 756	100,0 %	21 688 038	100,0	1 484 718	6,8
Coûts d'exploitation externes	(8 590 379)	-37,1 %	(8 050 395)	-37,1	(539 984)	6,7
Frais de personnel	(8 125 938)	-35,1 %	(7 700 470)	-35,5	(425 468)	5,5
Résultat des activités annexes	(354 040)	-1,5	(423 507)	-2,0	69 467	-16,4
EBITDA hors éléments non récurrents	6 102 399	26,3 %	5 513 666	25,4 %	588 733	10,7
Amortissements et provisions	(3 558 478)	-15,4 %	(2 416 816)	-11,1	(1 141 662)	47,2
EBIT avant éléments non récurrents	2 543 921	11,0	3 096 850	14,3	(552 929)	-17,9 %
Résultat des opérations non récurrentes	85 810	0,4 %	0	0,0 %	85 810	0,0 %
EBIT	2 629 732	11,3 %	3 096 850	14,3	(467 118)	-15,1 %
Produits et charges financiers	(192 993)	-0,8 %	(213 454)	-1,0 %	20 461	-9,6
Ajustements des actifs financiers	(35 000)	0,4	(155 000)	1,9	120 000	0,0 %
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	2 401 738	10,4 %	2 728 396	12,6	(326 657)	-12,0 %
Impôts sur le revenu	(846 343)	-3,7 %	(1 191 169)	-5,5 %	344 826	-28,9
RÉSULTAT NET	1 555 395	6,7	1 537 227	7,1	18 169	1,2



KALEON™

HERITAGE MANAGEMENT

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

<i>Montants en euros</i>	2025	2024	Variations
Actif immobilisé net A	26 970 535	22 714 697	4 255 838
Immobilisations incorporelles	16 941 083	12 890 088	4 050 995
Immobilisations corporelles	9 949 452	9 749 609	199 843
Immobilisations financières	80 000	75 000	5 000
Actif circulant B	2 220 436	2 279 451	(59 015)
Stocks	432 103	518 126	(86 023)
Créances commerciales	140 086	359 266	(219 180)
Autres créances	950 976	632 024	318 952
Comptes de régularisation actifs	697 271	770 035	(72 764)
Passif courant C	4 772 893	4 733 119	39 774
Dettes commerciales	2 616 796	2 761 363	(144 567)
Acomptes	232 423	103 338	129 085
Dettes sociales	569 960	243 980	325 980
Dettes fiscales et autres dettes	1 222 820	1 401 198	(178 378)
Charges à payer et produits constatés d'avance	130 894	223 240	(92 346)
Indemnités de fin de carrière, provisions pour risques et charges et passifs à plus de 12 mois = D	1 310 872	1 323 029	(12 157)
Besoins en fonds de roulement net E = B-C-D	(3 863 329)	(3 776 697)	(86 632)
Total du capital investi net = A + E	23 107 206	18 938 000	4 169 206
Trésorerie	8 032 416	85 922	7 946 494
Dettes envers les banques	(4 845 252)	(6 774 544)	1 929 292
Dettes envers les associés au titre de prêts	0	(6 010 400)	6 010 400
Situation financière nette	3 187 164	(12 699 022)	15 886 186
À moyen et long terme	(2 676 611)	(2 550 011)	(126 600)
À court terme (autres)	5 863 775	(10 149 011)	16 012 786
Capitaux propres	(26 294 370)	(6 238 978)	(20 055 392)
Total des sources de financement	(23 107 206)	(18 938 000)	(4 169 206)



KALEON™

HERITAGE MANAGEMENT

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Montants en euros	2025	2024
A) Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (méthode indirecte)		
Bénéfice (perte) de l'exercice	1 555 396	1 537 227
Impôts sur le résultat	846 343	1 191 169
Intérêts débiteurs/(créditeurs)	192 993	213 454
1) Bénéfice (perte) de l'exercice avant impôts sur le revenu, intérêts, dividendes et plus-values/moins-values de cession	2 594 732	2 941 850
Ajustements pour éléments non monétaires n'ayant pas eu de contrepartie dans le fonds de roulement net		
Dotations aux provisions	800	1 382
Amortissements des immobilisations	3 529 317	2 415 434
Autres ajustements à la hausse/(à la baisse) pour éléments non monétaires	453 846	392 470
Total des ajustements pour éléments non monétaires n'ayant pas eu de contrepartie dans le fonds de roulement net	3 983 963	2 809 286
2) Flux de trésorerie avant variations du fonds de roulement net	6 578 695	5 751 136
Variations du fonds de roulement net		
Diminution/(augmentation) des stocks	86 023	159 984
Diminution/(augmentation) des créances clients	229 360	(61 874)
Augmentation/(Diminution) des dettes fournisseurs	(154 567)	1 439 380
Diminution/(augmentation) des comptes de régularisation actifs	72 764	(118 666)
Augmentation/(Diminution) des charges à payer et des produits à recevoir	(92 346)	(122 910)
Autres diminutions/(Autres augmentations) du fonds de roulement net	(13 172)	134 661
Total des variations du fonds de roulement net	128 062	1 430 575
3) Flux de trésorerie après variations du fonds de roulement net	6 706 757	7 181 711
Autres ajustements		
Intérêts perçus/(versés)	(192 993)	(213 454)
(Impôts sur le revenu payés)	(876 420)	(634 673)
Autres encaissements/(décaissements)	(431 003)	(301 274)
Total des autres ajustements	(1 500 416)	(1 149 401)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (A)	5 206 341	6 032 310
B) Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Immobilisations corporelles	(1 868 132)	(3 660 141)
Immobilisations incorporelles	(5 912 023)	(1 206 012)
Immobilisations financières	(40 000)	72 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (B)	(7 820 155)	(4 794 153)
C) Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Fonds de tiers		
Augmentation/(Diminution) des dettes à court terme envers les banques (Remboursement de prêts)	(1 929 292)	(1 202 873)
	(4 010 400)	0
Fonds propres		
Augmentation de capital contre paiement	16 500 000	0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement (C)	10 560 308	(1 202 873)
Augmentation (diminution) de la trésorerie (A+/-B+/-C)	7 946 494	35 284
Effet des variations de change sur la trésorerie		
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice		
Dépôts bancaires et postaux	51 446	24 040
Espèces et valeurs en caisse	34 476	26 598
Total des liquidités en début d'exercice	85 922	50 638
Trésorerie à la fin de l'exercice		
Dépôts bancaires et postaux	7 993 016	51 446
Espèces et valeurs en caisse	39 400	34 476
Total des liquidités à la fin de l'exercice	8 032 416	85 922
Variation	7 946 494	35 284



KALEON™

HERITAGE MANAGEMENT

À propos de Kaleon

Kaleon est une société fondée en 1983 par la famille Borromeo et spécialisée dans la gestion, la protection et la mise en valeur d'importants patrimoines artistiques, naturels et muséaux. Son modèle économique est innovant et sépare la gestion de la propriété des actifs, favorisant ainsi la gestion entrepreneuriale de l'activité. Le cœur de métier de la société, Terre Borromeo, est la marque qui identifie les sites culturels et naturels prestigieux du lac Majeur liés à la famille Borromeo, tels que l'Isola Bella et l'Isola Madre dans l'archipel des îles Borromées, le parc Pallavicino à Stresa, le parc du Mottarone, avec ses 500 hectares de forêt, la Rocca di Angera, sur le versant lombard dans la province de Varèse, et les châteaux de Cannero, dans le haut Verbano. Avec 225 employés et plus de 40 ans d'expérience dans le secteur du tourisme, Kaleon se positionne comme un pionnier du tourisme culturel de haute qualité. En 2025, Kaleon a enregistré plus d'un million de visiteurs. En 2024, le chiffre d'affaires s'élevait à 21,7 millions d'euros, avec une marge opérationnelle d'environ 25 %. Après une croissance constante (TCAC 2013-2024 +11 %), la société vise désormais à étendre ses activités en Italie et à l'étranger, en proposant des expériences culturelles authentiques et durables pour les générations futures.

Pour plus d'informations : <https://kaleon.com/>

CONTACTS

Kaleon S.p.A.

Giorgia Meretti
Communication Manager
g.meretti@kaleon.it
T. : +39 338 672 7571

Kaleon S.p.A.

Dott. Alessandro Pedrazzini
Investor Relations Manager
investorrelations@kaleon.com
T. : +39 338 937 7354

NewCap

Louis-Victor Delouvrier/ Théo Martin
Relations Investisseurs
kaleon@newcap.eu
T. : 01 44 71 94 96

NewCap

Nicolas Merigeau/Gaëlle Fromaigeat
Relations Médias
kaleon@newcap.eu
T. : 01 44 71 94 98

Barabino & Partners

Stefania Bassi
s.bassi@barabino.it
T. : +39 335 628 2667

Carlotta Bernardi
c.bernardi@barabino.it
T. : +39 333 947 7814

Virginia Bertè
v.berte@barabino.it
T. : +39 342 978 7585